

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **45 (1909)**

Heft 51-52

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

DIEU

HUMANITE

PATRIE

XLV^{me} ANNÉE. — N° 51-52

LAUSANNE. — 18 décembre 1909.



L'EDUCATEUR

(·EDUCATEUR·ET·ECOLE·REQUIS·)

ORGANE

DE LA

Société Pédagogique de la Suisse romande

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

Rédacteur en Chef :

FRANÇOIS GUEX

Directeur des Ecoles normales du canton de Vaud, Professeur de pédagogie à l'Université de Lausanne.

Rédacteur de la partie pratique :

U. BRIOD

Maître à l'Ecole d'application annexée aux Ecoles normales vaudoises.

Gérant : Abonnements et Annonces :

CHARLES PERRET

Instituteur, Route de Morges, 24, Lausanne.

COMITÉ DE RÉDACTION :

VAUD : H. Gailloz instituteur, Yverdon.

JURA BERNOIS : H. Gobat, inspecteur scolaire, Delémont.

GENÈVE : W. Rosier, conseiller d'Etat.

NEUCHÂTEL : C. Hintenlang, instituteur, Noiraigue.

PRIX DE L'ABONNEMENT : Suisse, 5 fr.; Etranger, 7 fr. 50.

PRIX DES ANNONCES : 30 centimes la ligne.

Tout ouvrage dont l'*Educateur* recevra deux exemplaires aura droit à une annonce ou à un compte-rendu, s'il y a lieu.

On peut s'abonner et remettre les annonces :

LIBRAIRIE PAYOT & C^{ie}, LAUSANNE



Les étrennes de Noël achetées dans les magasins
du "Mercure" feront la joie de vos chers enfants.

Chacun de nos magasins a une superbe

EXPOSITION

de

CADEAUX DE NOËL

des bonbonnières, des articles d'arbres de Noël, des chocolats, des biscuits, des bonbons, des sucreries de Noël, etc., etc., et nous vous engageons vivement à faire choix pour vos achats de Noël de nos excellentes spécialités bien connues. Vous trouverez aussi des sortes extra de café des fêtes et de thé des fêtes - - - - -

"MERCURE"

la plus grande maison spéciale pour les cafés, les thés et les chocolats, avec plus de 80 succursales en Suisse. Choix incomparable de marchandises de toute première qualité à des prix très avantageux.

==== *Rabais de 5% en timbres escompte* ====

==== *Expédition au dehors* ====

Ue 4054 qu

Journaux circulants

Prospectus gratis
Librairie LUTHY
La Chaux-de-Fonds.

LIBRAIRIE PAYOT & C^{IE}, LAUSANNE

ETRENNES

Beaux Dimanches, 5^{me} édition. Observations d'histoire naturelle, par le Dr Bourget. Un volume in-16 relié 5 fr. — ; broché 3 fr. 50

Beaux Dimanches sera lu par un grand nombre de générations et deviendra le manuel par excellence des braves gens, si nombreux chez nous, qui aiment la nature et sont avides de science.
Tribune de Genève.

Beaux Dimanches est le livre d'un médecin honnête, d'un poète de bon sens et d'un philosophe gai.
Dr CHATELAIN (*Suisse Libérale.*)

La bonne Science, Causeries scientifiques, par le Dr Gustave Krafft. In-16. relié 5 fr. — ; broché 3 fr. 50

En vous promenant à travers les nombreuses régions du vaste monde scientifique, le Dr Gustave Krafft vous montrera ce que doit être la vie, cette vie dont nous faisons parfois un

si triste usage. Et vous comprendrez alors pourquoi la science peut dans une certaine mesure servir à ennoblir l'humanité.

Henri SENSINE (*Gazette de Lausanne.*)

Tolstoï intime, par Serge Persky. In-16, relié 5 fr. — ; broché 3 fr. 50

M. Persky, grand admirateur de Tolstoï, nous donne, dans ce livre, un portrait véridique et touchant du grand Russe.

The Times (Londres).

Tolstoï parle tout naturellement en apologues, paraboles et similitudes, comme on en lit dans la Bible. Ses paroles sont comme

celles de Jésus, embaumées du parfum des lis des champs.

Paul SEIPPEL. (*Journal de Genève.*)

On n'attendait qu'un homme et l'on trouve une œuvre, vivante à souhait, pittoresque, savoureuse.

Maurice MILLIoud.
(*Gazette de Lausanne.*)

Fuseaux d'Ivoire. Poésies par M^{me} E. Cuchet-Albaret. In-16 3 fr. 50

C'est des vers d'un art si ce n'est très raffiné, du moins souple et délicat, tout de ferveur, de nuance et de musique. Et c'est plus encore, c'est de la poésie.

M^{me} Cuchet-Albaret en a tout imprégné sa vie modeste et paisible. Et dans les devoirs les plus humbles comme dans les spectacles les

plus proches, elle trouve une occasion d'aimer comme un motif suffisant à chanter.

Philippe MONNIER. (*Journal de Genève.*)

C'est un des meilleurs volumes de vers de notre petit pays; l'auteur prendra rang, dès maintenant parmi les premiers.

Roger BORNAND. (*Suisse libérale.*)

Sœur Dora, par M. Lonsdale. Un volume in-16, relié 3 fr. 50; broché 2 fr. 50

Sœur Dora nous montre les services que peut rendre une femme aimante sous l'influence chrétienne.
Signal de Genève.

Histoire qu'on dévore d'une lecture ininterrompue, parce qu'à l'agrément de la forme

elle allie les émotions les plus communicatives.
Gazette de Lausanne.

Des ouvrages tels que celui-ci ne se lisent pas sans que l'humiliation ne s'ajoute à l'intérêt qu'ils présentent.
Semaine religieuse.

Vêtements confectionnés

et sur mesure

POUR DAMES ET MESSIEURS

J. RATHGEB-MOULIN

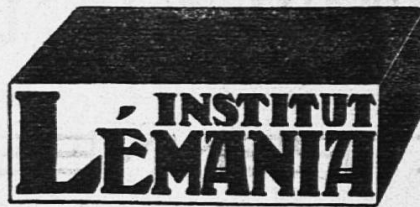
Rue de Bourg, 20, Lausanne

Gilets de chasse. — Caleçons. — Chemises.

Draperie et Nouveautés pour Robes.

Linoléums.

Trousseaux complets.



Lausanne, 5, Avenue de la Harpe

Préparation approfondie et rapide

aux **Baccalauréats** (scientifique et classique),

à la **Maturité fédérale**

et au **Polytechnicum fédéral.**

Prospectus à disposition.

EPARGNE SCOLAIRE

La Caisse mutuelle pour l'Épargne, 62, rue du Stand, Genève, fournit gratuitement tous les renseignements pour organiser l'Épargne scolaire.

PERRENOUD & C^{IE}

Successeurs de **P. BAILLOD & C^{ie}**

Place Centrale. • **LAUSANNE** • Place Pépinet.

Maison de premier ordre. — Bureau à La Chaux-de-Fonds

Montres garanties dans tous les genres en **métal**, depuis fr. 6; **argent**, fr. 15; **or**, fr. 40.

Montres fines, Chronomètres. Fabrication. Réparations garanties à notre atelier spécial.

BIJOUTERIE OR 18 KARATS

Alliances — Diamants — Brillants.

BIJOUTERIE ARGENT

et Fantaisie.

ORFÈVRES ARGENT

Modèles nouveaux.

RÉGULATEURS



depuis fr. 20. — Sonnerie cathédrale

Achat d'or et d'argent.

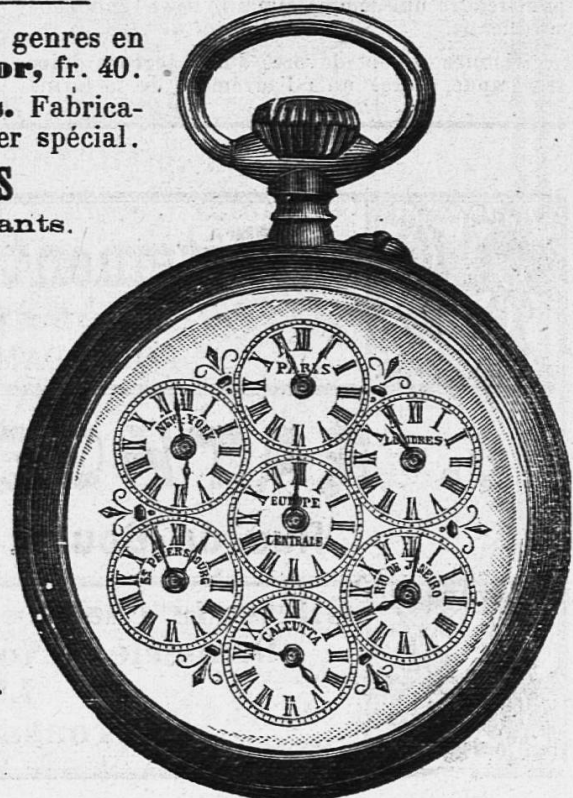
English spoken. — Man spricht deutsch.

GRAND CHOIX

Prix marqués en chiffres connus.

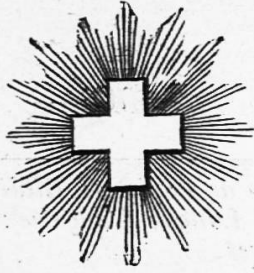
 Remise 

10% au corps enseignant.



XLV^{me} ANNÉE

Nos 51-52.



LAUSANNE

18 décembre 1909.

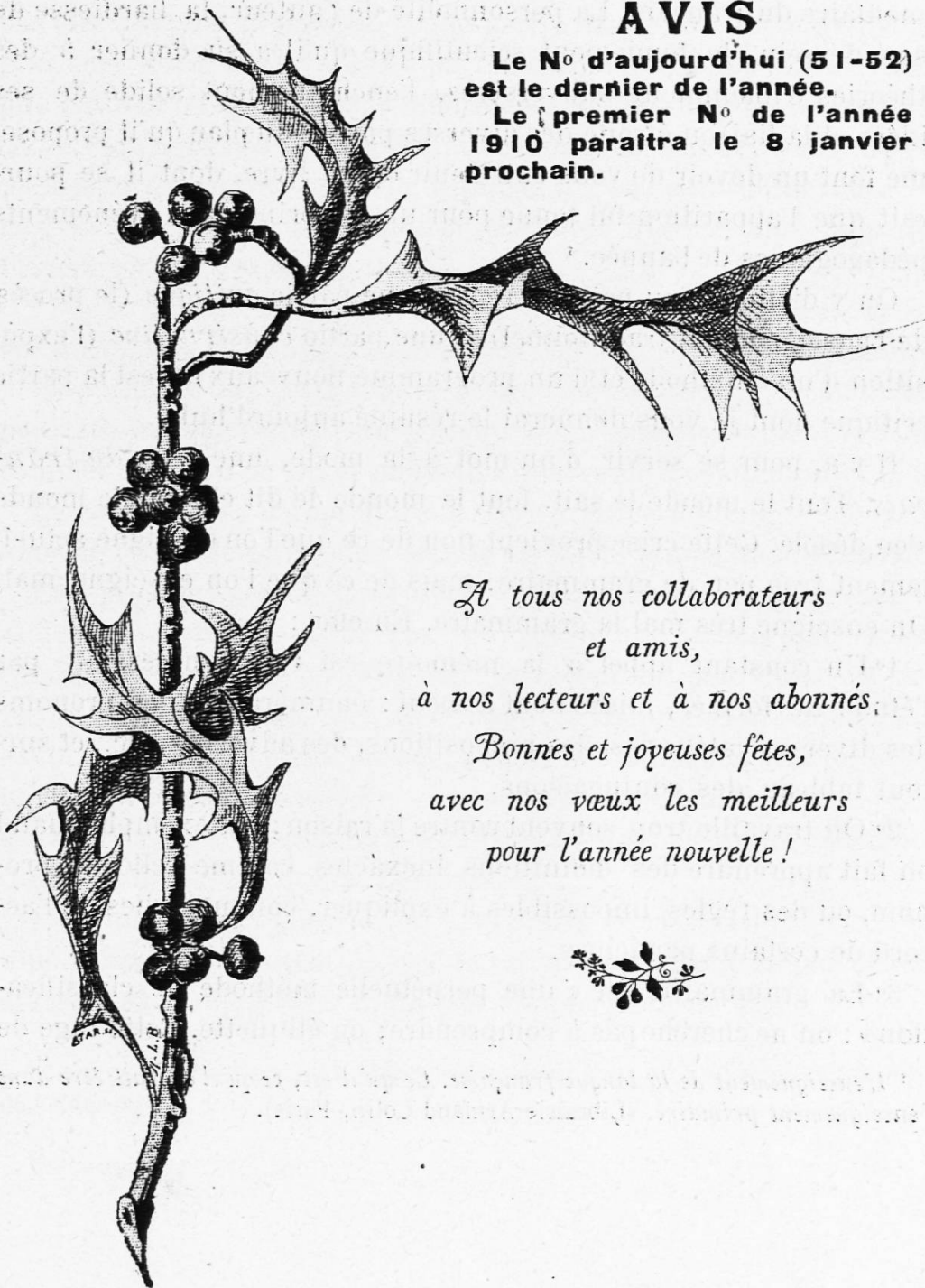
L'ÉDUCATEUR

(L'Éducateur et l'École réunis.)

AVIS

Le N^o d'aujourd'hui (51-52)
est le dernier de l'année.

Le premier N^o de l'année
1910 paraîtra le 8 janvier
prochain.



*A tous nos collaborateurs
et amis,
à nos lecteurs et à nos abonnés,
Bonnes et joyeuses fêtes,
avec nos vœux les meilleurs
pour l'année nouvelle!*



SOMMAIRE : *Avis.* — *Lettre de Paris.* — *Bibliographie.* — PARTIE PRATIQUE : *Cours complémentaires.* — *Langue française : Étude de l'imparfait de l'indicatif.* — *Tables des matières.*

LETTRE DE PARIS

M. Ferdinand Brunot, professeur en Sorbonne, bien connu en France et hors de France pour la part qu'il a prise à la lutte menée en vue d'obtenir une simplification officielle de l'orthographe, vient de faire paraître un petit ouvrage de méthodologie spéciale, qui tend à introduire une réforme profonde dans l'enseignement élémentaire du français. La personnalité de l'auteur, la hardiesse de son dessein, le fondement scientifique qu'il a su donner à des théories violemment subversives, l'enchaînement solide de ses idées et la liaison étroite des diverses parties du plan qu'il propose, me font un devoir de vous entretenir de ce livre, dont il se pourrait que l'apparition fût tenue pour un des principaux événements pédagogiques de l'année.¹

On y distingue au premier regard une partie *critique* (le procès de l'enseignement traditionnel) et une partie *constructive* (l'exposition d'une méthode et d'un programme nouveaux). C'est la partie critique dont je vous donnerai le résumé aujourd'hui.

Il y a, pour se servir d'un mot à la mode, une *crise du français*. Tout le monde le sait, tout le monde le dit et tout le monde s'en désole. Cette crise provient non de ce que l'on enseigne actuellement trop peu de grammaire; mais de ce que l'on enseigne mal. On enseigne très mal la grammaire. En effet :

1° Un constant appel à la mémoire est rendu nécessaire par l'étude de formes, mises bout à bout : énumération des pronoms des diverses catégories, des prépositions, des adverbes, etc., et surtout tableau des conjugaisons.

2° On travaille trop souvent contre la raison; par exemple quand on fait apprendre des définitions inexactes comme celle du pronom, ou des règles impossibles à expliquer, comme celles de l'accord de certains participes.

3° La grammaire est « une perpétuelle méthode de classification » : on ne cherche pas à comprendre; on étiquette. Cette rage de

¹ *L'enseignement de la langue française. Ce qu'il est, ce qu'il devrait être dans l'enseignement primaire.* (Librairie Armand Colin, Paris).

classification fait aboutir l'enseignement grammatical à quoi? A une *dictée* et à une *analyse*.

M. Brunot étale d'abord à nos yeux le *mal de l'analyse*. Par des exemples de sottises et de folies analytiques puisés au *Courrier des examens*, il fait voir que, la plupart du temps, ces sortes d'exercices méritent d'être appréciés en trois mots : subtilités, pures visions, logomachie. « On déforme l'esprit au lieu de le cultiver. »

On a pensé corriger ce vice en chargeant une commission (dont l'auteur fit partie) de simplifier et d'unifier les nomenclatures.¹ Mais l'unification totale est impossible et la simplification ne peut pas être absolue, parce que, d'une part, chaque tour, chaque mot a plusieurs fonctions, et d'autre part la même fonction peut être remplie par des mots de classes différentes. Si bien que toute nomenclature grammaticale a forcément ce défaut de séparer souvent ce qu'il faudrait réunir, et si elle veut réunir, elle embrouille tout. On ne peut donc unifier et simplifier que dans une certaine mesure. Encore y a-t-il grand avantage à le faire.

Pour ce qui est du *mal de l'orthographe*, il en résulte deux grosses difficultés que ne surmontent bien qu'une minorité d'enfants.

La première est d'apprendre à lire correctement, — condition pourtant indispensable pour pouvoir saisir immédiatement le sens complet de ce qu'on lit, et pouvoir s'intéresser à ce qu'on lit.

La seconde est d'apprendre à écrire correctement, — travail énorme qui absorbe la plus grande partie du temps de la scolarité.

Les plus graves inconvénients pédagogiques sont forcément attachés à l'enseignement par la dictée d'une orthographe aussi compliquée que la nôtre. Les maîtres recourent, pour aider les élèves, à des expédients qui aboutissent à déformer la langue (par exemple syllaber contre l'usage, prononcer toutes les lettres, etc) : pour apprendre à bien écrire, l'enfant s'habitue à mal parler. — Et quoi qu'on fasse d'ailleurs, on ne peut lui donner qu'un enseignement d'autorité abêtissant les esprits.

Le remède serait (vous vous y attendiez de la part de M. Brunot) une orthographe simplifiée et plus rationnelle enseignée par l'Etat. Mais on sait trop qu'il n'y faut pas compter pour demain.

¹ Le projet élaboré par cette commission a paru dans un des derniers numéros de l'*Educateur*.

Ayant constaté le mal et ses ravages, M. Brunot, en bon historien de la langue, nous en dénonce le principe. C'est *la corrélation étroite imaginée, d'après Aristote, entre la grammaire et la logique*. Les grammairiens du XVII^e siècle (Port-Royal) acceptent bien docilement de Vaugelas les règles de l'usage; mais ils prétendent les justifier par des considérations logiques. Le XVIII^e siècle; « tout épris de raison », emboîte le pas au XVII^e. Dumasais, Beaugée et vingt autres poursuivent dans les moindres détails de la langue le travail de réduction à la logique commencé par la *Grammaire générale et raisonnée* :

« Analyser les faits, les fonder en raison, parfois directement, parfois en les rapportant à une langue idéale, construite de toutes pièces, d'après les règles et les besoins de l'esprit humain, voilà à quoi ils s'attachent, et non à observer les faits eux-mêmes, tels que la vie de la langue les présente. »

Là est l'origine, entre autres erreurs, de la « funeste habitude de chercher partout des propositions », qui amène, dans les exercices scolaires, de si bizarres résultats.

L'esprit de la révolution porte cette tendance logique à l'extrême; « la grammaire philosophique se perd dans les nues ». En voici un exemple bien typique, emprunté à Domergue. Ce grammairien « donne comme modèle d'analyse du vers suivant :

Hélas! petits moutons, que vous êtes heureux! (M^{me} Deshoulières).

l'étrange décomposition que voici :

1^{re} proposition : *Hélas!* mis pour : *je suis malheureux* ;

2^{me} proposition : *J'admire ceci*, proposition sous-entendue ;

3^{me} proposition : *Vous, petits moutons, êtes heureux à un haut degré*.

Naturellement, chacune de ces propositions contient les trois termes essentiels, appelés en la circonstance : *judicant* (sujet), *judicateur* (verbe), *judicat* (attribut). »

Pour détruire les « mauvaises habitudes » que les grammaires classiques (notamment celle de Noël et de Chapsal) inspirées des fantaisies « délirantes » des grammairiens philosophants ont fait pénétrer dans l'école, il n'y a qu'un moyen : séparer résolument ce que ces grammairiens ont si artificiellement réuni.

Sans doute on doit suivre la correspondance de la grammaire et de la logique quand elle existe; mais le plus souvent elle n'existe

pas. — Ou bien la grammaire se montre l'ennemie de la logique ; — ou bien la logique se montre l'ennemie de la grammaire. L'auteur n'est nullement embarrassé pour trouver des exemples de l'un et de l'autre cas, surtout du second. « Si notre grammaire d'usage, dit-il avec raison, est pleine de pièges un peu par la faute de ceux qui l'ont faite, la logique en a singulièrement augmenté les difficultés par les définitions inutiles et fausses, par les raisonnements erronés, les théories sans fondement. »

Les études modernes de linguistique ont détruit à jamais les explications fondées sur la logique. Elles ont mis en lumière cette vérité que la langue est un *fait social*, qu'elle est le *produit du passé*. C'est donc au passé (grammaire historique) qu'il faut demander l'explication de la langue.

« La langue n'est pas une création voulue et réfléchie : la Grammaire n'est pas une forme de la Logique, c'est une science d'observation, qui doit être faite *d'inductions* et non de *déductions*. »

H. MOSSIER.

BIBLIOGRAPHIE

Une princesse en servitude par M^{me} L. Hautesource, avec 20 illustrations de M. E. Elzingre. Editeur : Atar, Corraterie, Genève, Noël approche et avec lui l'antique coutume des cadeaux.

Eh bien, parents, si vous voulez donner un livre qui sera lu avec un très grand plaisir et réel profit par vos enfants, donnez-leur *Une princesse en servitude*, et vous, collègues, qui vous occupez des bibliothèques scolaires, achetez-le. Vous procurerez ainsi à notre jeunesse une lecture saine en même temps qu'agréable. Les adultes même le liront avec intérêt.

Écrit dans un style simple, mais très correct, par une personne qui connaît à fond le cœur humain, ce livre a en outre l'avantage d'être à la portée de toutes les bourses.

L. R.

Nouveaux amis. — A leur tour, les délicieux contes du second volume de Mlle S. Cornaz viennent d'être réédités à Genève, par la maison Atar.

Comme leurs aînés, ils nous arrivent revêtus d'une attrayante couverture et abondamment illustrés de jolis dessins qui, pour la plupart, ne manquent ni de pittoresque ni d'à-propos.

Il suffit d'ouvrir le livre pour être tenté de connaître les aventures d'une famille d'hirondelles, la conversation entre un hanneton et une chenille, les plaintes que Blanchette, la petite chèvre, fait à sa mère ou encore l'effet que produit sur les souris occupées à grignoter des grains de haricot, l'arrivée d'un crapaud.

Tout le monde connaît pour les avoir lues, quand elles ont paru la première

fois, ces histoires captivantes en même temps qu'instructives sur les bêtes et les plantes, et tous ceux qui s'occupent des petits voudront les leur faire goûter aussi.

Que les enfants les lisent donc eux-mêmes s'ils en sont capables ou qu'on leur en fasse la lecture ou le récit !
E. W.

— Le *Foyer romand* de 1910 forme un épais volume de 410 pages. M. Philippe Godet a passé sa plume de chroniqueur à M. Benjamin Vallotton. Il est aisé de voir que l'auteur de la *Famille Profit* en est à sa première chronique ; il a tant à nous dire ! Et comme M. Vallotton parle d'abondance, son chapitre s'allonge, ce qui ne veut, certes, pas dire qu'il nous ennue. Sur le mouvement littéraire, sur les jubilé de Genève, sur les fêtes lausannoises, sur l'armée, sur le faux progrès, sa chronique renferme des pages substantielles et judicieuses.

Un des charmes du *Foyer* de cette année, c'est, à mon goût, la place qu'y tiennent les questions littéraires proprement dites. A ce point de vue, le centre du volume est la belle étude de M. Edouard Combe sur le *Théâtre romand*. Ces pages sont un modèle de documentation précise et consciencieuse, de sympathie, de sens artistique et de critique impartiale. Elles font le plus grand honneur à la critique romande, dont M. E. Combe est actuellement l'un des représentants les plus autorisés. Les lecteurs de l'*Educateur*, membres du corps enseignant pour la plupart, y trouveront les noms de plusieurs de leurs collègues.

J'applaudis de tout cœur à ce que M. Robert de Traz nous dit *A propos de notre rôle littéraire*. Trop longtemps on n'a voulu voir en nous que des intermédiaires entre l'Allemagne et la France, « d'honnêtes courtiers » intellectuels. M. de Traz pense que nous avons mieux à faire et que du reste, à l'heure actuelle, ce rôle serait un peu celui de la mouche du coche. Soyons donc nous-mêmes, exprimons notre âme, notre pays, notre vie.

Comme son prédécesseur, le présent *Foyer* se termine par une revue politique de M. Albert Bonnard. C'est un genre où, en terre romande, M. Bonnard n'est dépassé par personne. Connaissance approfondie des choses internationales, sens aigu des réalités, esprit critique toujours actif, don de rendre clair ce qui ne l'est pas et de marquer la signification d'un fait isolé en le rattachant à l'histoire, langue alerte, vigoureuse et d'une forme irréprochable, et, même dans les questions les plus « réalistes, » — au sens allemand du mot, — les moins édifiantes, je ne sais quelle petite fleur bleue d'incorruptible idéal et d'indéfectible libéralisme — voilà quelques-unes des qualités qui font de M. Albert Bonnard le premier de nos chroniqueurs politiques.

M. Edmond Gilliard est un artiste. Les pages qu'il nous donne sous le titre ironique de *Vive la liberté !* sont d'une rare puissance. Il y peint en un style que Zola n'eût pas désavoué la ruée brutale d'une horde de paysans sur un château, en un jour de révolution. Les paysans de M. Gilliard rappellent les brutes de la *Terre*. Tout, dans ce récit, est outré, forcé, et, disons-le, conventionnel. Et, convention pour convention, celle-là est aussi fautive que celles des Urbain Olivier et des écrivains du genre « guimauve ». Combien je préfère le réalisme vrai d'un C.-F. Ramuz, d'un Rod ou d'un Benjamin Vallotton ! N'empêche que M. Gilliard a écrit là une page peu banale de ce côté-ci du Jura...

Le bref article de M. Samuel Cornut, *De Ruysdael et de la Hollande* est un raccourci saisissant de l'histoire hollandaise, du caractère, du pays et du génie de ses habitants.

Mlle J. de Mestral-Combremont, comme déjà l'an dernier, nous conte des impressions d'enfant. Elle le fait simplement et avec une vive intuition de l'âme enfantine.

Une nouvelle qui intéressera les lecteurs de *l'Éducateur* et tout spécialement les institutrices, c'est *Féminisme à Domidard*.

Mlle Isabelle Kaiser nous donne son avis sur la question féministe dans une éloquente *Lettre à Maria*. Il n'y a sans doute rien de neuf dans ces lignes, mais il n'est pas inutile qu'une voix inspirée prenne la défense de la nature et du bon sens. Cependant, à la prose de l'auteur de *Marcienne de Flüe*, laissez-moi préférer les vers vibrants et passionnés qu'elle intitule *Lettres*.

Une émotion discrète et contenue, mais indéniable, s'exhale comme un parfum des souvenirs de collège de M. Gaspard Vallette. Cela s'appelle *La sortie*, ça n'a que cinq pages et c'est charmant.

Citons encore, parmi les prosateurs : Edouard Rod, Virgile Rossel, G. de Reynold, Joseph Autier, Georges Jacottet, Paul Maillefer, C.-F. Ramuz et le regretté Aloys Blondel.

N'oublions pas les poètes ! Ils sont ici neuf représentés par douze pièces. Je ne les goûte pas tous également, mais tous ils savent leur métier. Si l'on me demandait quelle est ma poésie préférée, je dirais que c'est *Ma chambre*, d'Henry Spiess. Non pas que tout de lui me soit sympathique. Mais quel naturel, quelle sincérité et quel art ! Que de beaux vers chantants et cadencés !

M. Edouard Tavan demeure semblable à lui-même, artiste délicat et un peu désenchanté. Sa *Neige d'avril* ne déparerait pas le *Cycle de l'Eau* de la *Coupe d'Onyx*.

Les *Quatre saisons* de Gonzague de Reynold sont d'une grande légèreté de touche ; c'est d'un impressionnisme exquis. Alb. C.

Sœur Dora, par M. Lonsdale. Traduit librement de l'anglais. Edition définitive. Lausanne, Librairie Payot et Cie, 1909. 2 fr. 50.

Voici un très bon livre, très profondément chrétien et qui offre à chaque page de merveilleuses leçons de patience, de courage et d'abnégation.

C'est l'histoire de Dorothée Windlow Pattison, jeune Anglaise de famille distinguée et douée de tous les dons : beauté, fortune, intelligence. Elle aurait pu vivre la vie facile des personnes que favorise l'aisance ; mais une vie de luxe lui était antipathique et de bonne heure, obéissant à une « voix intérieure » et malgré la désapprobation des siens et les vives protestations de ses amis, elle quitta la maison paternelle pour se faire maîtresse d'école dans une humble bourgade. Là, on ne tarda pas à apprécier ses talents et son influence sur autrui. « Elle possédait au plus haut degré le don de se mettre à la place de ses élèves, de voir avec leurs yeux, d'écouter avec leurs oreilles, étant enfant elle-même par son amour pour les plaisirs simples. Elle s'occupait de ses élèves en dehors de l'école ; souffrants, elle les soignait, visitait leurs parents, les pauvres et les malades du voisinage. » Une maladie grave lui fit abandonner son école, laissant à Woolston la réputation d'une maîtresse énergique et infatigable.

Les souffrances qu'elle endura et qu'elle supporta vaillamment développèrent en elle un grand courage moral qui ne fit que s'accroître avec les années et la rendit capable de supporter gaîment la fatigue et la douleur. A Redear, où elle passa le temps de la convalescence, Dorothee Pattison se lia avec les membres d'une communauté séculière appelée le « Bon Samaritain ». Les sœurs y avaient un asile et de là rayonnaient par toute l'Angleterre dans différents établissements de charité. Poussée par le besoin irrésistible de donner et de secourir, trait dominant de cette nature d'élite, Miss Dorothee se fait recevoir membre de la communauté et y entre sous le nom de « Sœur Dora ». En 1865, à l'âge de 33 ans, on l'envoie à Walsall — petite ville du sud du Staffordshire, sur la frontière d'un grand district de charbon et de fer désigné sous le nom expressif de Contrée Noire — dans un petit hôpital qu'elle s'efforça de développer et dont elle devint plus tard la directrice vigilante et chérie. Elle exerçait sur ses malades une saine influence; elle s'efforçait de guérir à la fois le corps et l'âme, espérait contre toute espérance, encourageait les caractères faibles et indécis. Son activité se déploya aussi hors de son hôpital. Elle ressentait une profonde pitié pour les miséreux et les vaincus de la grande bataille; elle allait, souvent au péril de sa vie, jusqu'en leurs affreux taudis les consoler et les reconforter.

On ne lira pas sans émotion les pages qui relatent le courage sublime dont fit preuve Sœur Dora lors d'une épidémie de petite vérole qui, à deux reprises, décima la population de Walsall. A mesure qu'on approche de la fin du volume, on sent croître son admiration pour cette femme de distinction qui mourut comme elle avait vécu : en grande chrétienne.

Aux abonnés des bibliothèques populaires, aux parents soucieux de placer sous les yeux de leurs filles un livre d'une haute portée morale, recommandez, chers collègues, la lecture de *Sœur Dora*; ce volume sera, en outre, pour plusieurs un préservatif contre le pire des scepticismes : le manque de foi en la bonté humaine.

Gve ADDOR.

Comment élever nos enfants (Pédagogie générale). Par J.-F. Herbart. — Traduit par J. Molitor, professeur au Lycée de Lille. — Paris, Schleicher frères.

Arbre généalogique de la Suisse. Chromolithographie en dix couleurs, reproduisant les écussons des 22 cantons de la Confédération suisse. — Edition Atar, Genève. — Prix : 1 fr.

Sur un fond d'azur, d'où tombe, sur les deux Mythen et l'Uri-Rothstock, un clair de lune bleuâtre, un chêne vigoureux et touffu se dresse, portant sur les rameaux les écussons de nos 22 cantons, les plus anciens en bas : Uri, Schwytz et Unterwald, les plus jeunes en haut, Valais, Genève, Neuchâtel. Le long du tronc s'enroule une banderole portant les dates des alliances : 1291, 1353, 1513, 1803, 1815. Au pied de l'arbre, le groupe des trois Suisses prêtant le serment solennel.

L'ensemble est d'une grande et belle allure artistique. Les éléments héraldiques des armoiries ont été soigneusement contrôlés et vérifiés. Les couleurs sont d'une très belle teinte. Excellent moyen de résumer notre histoire nationale. Ce tableau, encadré et en bonne place, devrait être dans toutes nos écoles.

PARTIE PRATIQUE

COURS COMPLÉMENTAIRES

Les chemins de fer fédéraux.

Le 9 août 1847 s'ouvrait la première ligne suisse de chemin de fer. C'était la ligne de *Zurich* à *Baden*, longue de 23 km.

A ce moment, la question des voies ferrées s'imposait déjà à l'attention de la Diète fédérale, et il ne manquait pas d'esprits clairvoyants pour apprécier les avantages que la Suisse retirerait de la construction d'un réseau homogène et bien compris.

C'est sous l'empire de ces préoccupations que fut inséré, dans la nouvelle Constitution fédérale du 12 septembre 1848 l'article suivant :

La Confédération peut ordonner à ses frais ou encourager par des subsides les travaux publics qui intéressent la Suisse ou une partie considérable du pays.

Dans ce but elle peut ordonner l'expropriation moyennant une juste indemnité.

L'Assemblée fédérale peut interdire les constructions publiques qui porteraient atteinte aux intérêts militaires de la Confédération.

Le Conseil fédéral demanda aux célèbres ingénieurs anglais Robert Stephenson et Henry Swinburne un rapport technique sur le réseau à construire. Ce rapport indiqua l'établissement d'une communication continue de *Genève* à *Coire* en passant par *Morges*, *Yverdon*, *Morat*, *Lyss*, *Soleure*, *Aarau*, *Baden*, *Zurich*, *Winterthur*, *Romanshorn*, *Rorschach*, *Coire*. Sur cette artère venaient s'embrancher les lignes *Bâle-Olten*, *Olten-Lucerne*, *Sargans-Wallenstadt*, *Lyss-Berne-Thoune*, *Winterthur-Schaffhouse*. Au sud des Alpes, on prévoyait une ligne isolée, celle de *Biasca* à *Locarno*.

Ce réseau, qui suivait le fil de l'eau et contournait les montagnes, comprenait 650 km., et devait coûter, établi à simple voie, 102 millions, établi à double voie, 114 millions de francs.

Tant bien que mal, le réseau du Plateau se constitua. Mais l'essor pris par les chemins de fer fit bientôt concevoir de plus vastes projets. Il s'agissait de s'attaquer à la barrière des Alpes et de relier, à travers la Suisse, les chemins de fer de l'Allemagne et de la France à ceux de l'Italie. Après des luttes très vives, le *Gothard* triompha de ses concurrents — le *Simplon* et le *Lukmanier* — et fut commencé en 1872.

Le *Gothard* fut ouvert à l'exploitation en 1882. A ce moment, les chemins de fer suisses étaient groupés dans les réseaux suivants :

Suisse-Occidentale-Simplon (S.-O.S.), centre *Lausanne* ; *Jura-Berne-Lucerne* (J.-B.-L.), centre *Berne* ; *Central-Suisse* (S.-C.-B.), tête de ligne *Bâle* ; *Nord-Est-Suisse* (N.-O.-B.), centre *Zurich* ; *Union-Suisse* (V.-S.-B.), centre *Saint-Gall* ; le *Gothard*, enfin (G.-B.) tête de ligne *Lucerne*.

En 1890 eut lieu la fusion des compagnies *Suisse-Occidentale-Simplon* et *Jura-Berne-Lucerne* en une seule compagnie, celle du *Jura-Simplon* (J.-S.).

L'idée du rachat des chemins de fer par la Confédération fit petit à petit des progrès. Une première fois, en 1891, le peuple suisse repoussa le rachat par

289 000 voix contre 130 000, mais sept ans après, le 20 février 1898, après une vive campagne, il l'accepta par 386 000 voix contre 182 000.

A la suite de ce vote, la Confédération a successivement acquis par voie de rachat, à l'amiable, la plupart des entreprises privées. *Central-Suisse* en 1900, *Nord-Est-Suisse* en 1901, *Union-Suisse* en 1902, *Jura-Simplon* en 1903, *Gothard* en 1909.

Depuis le rachat, le réseau suisse s'est développé par la construction d'un certain nombre de lignes plus ou moins importantes et par l'ouverture à l'exploitation de la ligne internationale du *Simplon*, le 1^{er} juin 1906. A cette occasion de brillantes fêtes furent organisées. Le percement du tunnel du *Simplon* fut célébré comme une œuvre grandiose de la paix, qui contribuera à développer considérablement le trafic entre la Suisse, l'Italie, la France, la Belgique et l'Angleterre.

La ligne du *Lötschberg (Frutigen-Brigue)* a aussi été mise en œuvre. Les travaux du grand tunnel de 13 735 m. entre *Kandersteg* et *Goppenstein*, ont été commencés aux deux portails le 29 octobre et 1^{er} novembre 1906. L'ouverture à l'exploitation est prévue pour 1912.

~

Nos *trains* sont nombreux, mais ne peuvent guère lutter de vitesse avec ceux des pays voisins. La nature montagneuse du pays, l'insuffisance des doubles-voies, les arrêts trop longs aux stations principales et trop nombreux aux stations intermédiaires expliquent suffisamment la chose. L'établissement de l'horaire des trains les plus rapides est basé sur une vitesse de 75 km. à l'heure. Une vitesse de 90 km., servant à rattraper les retards, est autorisée sur certains tronçons présentant des conditions favorables, sur la ligne du *Gothard*, du *Simplon*, de *Lausanne-Genève*, etc.

Les *avantages offerts aux voyageurs* sont très grands. Même en III^e classe, on voyage à son aise. De multiples tarifs spéciaux, ainsi que des abonnements généraux, permettent en outre de voyager à bon compte.

Les *gares* sont ouvertes au voyageur et au public indistinctement, ce qui n'a pas lieu dans d'autres pays, notamment en France. On y entre et on en sort sans contrôle. Elles sont dotées de plus en plus de passages souterrains évitant aux voyageurs de traverser les rails à niveau.

La *punctualité* dans l'arrivée et le départ des trains peut être qualifiée de satisfaisante. Les retards qui se produisent sont dus plus encore au service international qu'au service interne.

Le *personnel* est discipliné, sans être pour cela militarisé.

La *protection* du voyageur, même contre lui-même, est poussée assez loin.

Bien que notre réseau — qui va de l'altitude de 208 m. (*Locarno*) à celle de 3018 m. (*Gornergrat*) — comporte les systèmes de construction et d'exploitation les plus divers, le voyageur se sent toujours au parfaite sécurité, et l'étranger emporte un sentiment de confiance à l'égard des chemins de fer suisses.

~

Les *lignes internationales de transit* par la Suisse sont les suivantes :

a) Ligne de *Lyon* à l'*Allemagne du Sud*, par Genève-Berne (Neuchâtel)-Olten-Bâle ou Zurich et de là, en éventail, sur le Grand-duché de Bade, le Wurtemberg, la Bavière et le Tyrol.

b) Ligne de *Paris à Vienne*, par Bâle-Zurich et l'Arlberg.

c) Ligne du *Gothard*, par Bâle-Zurich, à *Milan*.

d) Ligne du *Simplon*, de Paris à Milan, par Lausanne.

Les *points de jonction* d'exploitation du réseau suisse aux réseaux étrangers sont :

a) avec le *P.-L.-M.* : Genève, Divonne, Pontarlier, Le Locle, Delle, Bouveret, Vallorcine;

b) avec les *chemins de fer badois* : Bâle, Waldshut, Schaffhouse, Singen, Constance ;

c) avec les *chemins de fer autrichiens* : le lac de Constance, Romanshorn et Rorschach par Friedrichshafen, Sankt-Margrethen, Buchs.

d) avec les *chemins de fer italiens* : Chiasso et Domodossola.

Il est encore impossible de traverser la Suisse de part en part avec la *double-voie*, pas plus de Genève à Romanshorn que de Bâle à Chiasso. C'est de ce côté-là que réside un des plus sérieux progrès à réaliser.

A côté du réseau à *voie normale* qui franchit les Alpes par le *Gothard* et le *Simplon*, il se constitue un réseau des Alpes à *voie étroite*. Ce réseau, dont les têtes de ligne sont *Zermatt*, *Lucerne*, *Coire* et *St-Moritz*, sera relié en toutes ses parties aussitôt que seront construites les lignes *Meiringen-Gletsch* et *Gletsch-Andermatt-Dissentis*.

Long de 25 km. en 1853, de 1050 km. en 1860, de 1420 km. en 1870, 2500 km. en 1880, 3200 km. en 1890, 4000 km. en 1900, le réseau suisse a maintenant une longueur d'environ 5000 km. Son établissement a coûté une somme supérieure de 1 1/2 milliard, soit 150 millions pour l'acquisition de terrains, 650 millions pour terrassements et ouvrages d'art, 200 millions pour la voie ferrée, 150 millions pour les bâtiments, 25 millions pour le télégraphe et les signaux, 250 millions pour le matériel roulant, 25 millions pour le mobilier et les ustensiles.

Les *tunnels*, au nombre de 400, représentent une longueur de 160 km. 34 d'entre eux ont une longueur supérieure à 10 000 mètres. Après le percement du *Lötschberg*, l'ordre de longueur des principaux tunnels sera le suivant : *Simplon*, 19 803 m. ; *Gothard*, 14 998 m. ; *Lötschberg*, 13 735 m. ; *Ricken*, 8 604 m. ; *Albula*, 5 865 m.

Les *ponts* sont au nombre de 3500 ; 334 d'entre eux ont une ouverture supérieure à 30 m.

Il y a près de 1400 *stations*.

Le *matériel roulant* se compose de 1500 locomotives, 4000 voitures à voyageurs, 16 000 wagons à marchandises et fourgons à bagages.

Le nombre total des *agents* est d'environ 40 000, se répartissant comme suit : administration générale 1600 ; entretien et surveillance de la voie, 10 000 ; expédition et mouvement des trains, 17 000 ; traction et ateliers, 11 400.

Le nombre total des *voyageurs* a été de 69 millions en 1903 ; 75 millions en 1904 ; 82 millions en 1905 ; 91 millions en 1906. Il va toujours croissant et dépasse maintenant 100 millions. Les gares de *Genève*, *Lausanne*, *Berne*, *Bâle*, *Zurich*, *Winterthur*, *St-Gall* enregistrent chaque année le départ de 1 million à

4 millions de voyageurs ; celles de *La Chaux-de-Fonds, Bienne, Olten, Aarau, Lucerne, Rorschach*, délivrent des billets pour un nombre de voyageurs allant de 500 000 à 1 million.

Le tonnage total des *marchandises* transportées dépasse 15 millions de tonnes par an. Les *bagages* y participent pour 1 1/2 ‰, les *animaux* pour 1 1/2 ‰ et les *marchandises* proprement dites pour le 97 ‰.

Les *recettes* d'exploitation représentent une somme de 200 millions de francs, soit 40 millions pour les marchandises et 90 millions pour les voyageurs. Les *dépenses* atteignent annuellement le chiffre de 140 millions de francs. L'excédent des recettes, — 60 millions — sert à payer l'intérêt et l'amortissement de la dette des chemins de fer.

Les grandes questions de chemins de fer sont du ressort de l'Assemblée fédérale et du Conseil fédéral.

Mais c'est le Département des chemins de fer qui fait les études et les propositions préliminaires, lesquelles sont le plus souvent d'une importance capitale pour la suite des événements.

Le Conseil fédéral peut acquérir, pour les C. F. F. toutes les lignes de chemins de fer suisses qui, en raison de leur importance économique ou stratégique, intéressent la Suisse ou une partie considérable du pays, et dont l'acquisition n'entraînera pas des dépenses exagérées. L'acquisition est soumise à la simple autorisation de l'Assemblée fédérale. Par contre, une loi fédérale est nécessaire dès qu'il s'agit de l'achat d'un chemin de fer ne répondant pas aux conditions précitées ou de la construction d'une ligne nouvelle.

Les affaires locales sont traitées par 5 *directeurs d'arrondissements* (1^{er} à *Lausanne*, 2^{me} à *Bâle*, 3^{me} à *Zurich*, 4^{me} à *St-Gall*, 5^{me} à *Lucerne*).

Les affaires générales sont traitées par la *Direction générale*, siégeant à Berne.

Un *Conseil d'administration* de 55 membres (dont 25 nommés par le Conseil fédéral, 25 par les cantons et 5 par les Conseils d'arrondissement surveille l'ensemble de la gestion de la Direction générale, décide souverainement de certaines affaires et, pour le surplus, fait des propositions à l'autorité fédérale.

Les résultats des premières années d'exploitation des chemins de fer par la Confédération sont encourageants. Les C. F. F. ont fait face à toutes les obligations financières. Ils ont amélioré l'état du réseau et du matériel roulant, réduit les tarifs, rendu meilleure la situation du personnel. La crise économique qui a commencé à sévir en 1907 engage toutefois à une grande prudence et commande de mettre un terme à l'accroissement des dépenses.

(D'après le *Dictionnaire géographique de la Suisse*).

C. S.

SUJETS DE RÉDACTION. — 1. Les tunnels de la Suisse. — 2. Le rachat des chemins de fer par la Confédération. — 3. Nos trains (vitesse, ponctualité, avantages offerts aux voyageurs). — 4. Lignes internationales et points de jonction des C. F. F. avec les chemins de fer étrangers.

PROBLÈMES. — 1. Le mètre de rail pèse en moyenne 37 1/2 kg. Quel sera, en tonnes, le poids des rails formant la double-voie de Lausanne à Genève, la distance entre ces deux localités étant de 61 km. ?

R. 9150 t.

2. Quelle serait la valeur de ces rails à fr. 21,60 le q. ?

R. Fr. 1 976 400.

3. Le billet simple course, de Lausanne à Brigue est de fr. 7,60 en III^{me} classe. Quel sera le prix du billet aller et retour, sachant que le retour coûte le 25 % de d'aller ?

R. Fr. 9 50.

4. On paye fr. 21, en III^{me} classe pour un billet aller et retour de Lausanne à Rorschach. Quel est le prix de la simple course ?

R. Fr. 16 80.

5. On paye, aller et retour, fr. 4 de Ste-Croix à Yverdon (25 km.) ; fr. 16 de Viège à Zermatt (36 km.) ; fr. 21 05 de Pontarlier à Paris (454 km.) ; fr. 10 40 de Genève à Berne (160 km.). Calculez le prix du km. aller et retour : 1. sur l'Yverdon Ste-Croix. R. fr. 0 16. 2. sur le Viège-Zermatt, R. fr. 0 44. $\frac{4}{9}$. 3. sur le P. L. M., R. fr. 0,046. 4. sur les C. F. F. R. fr. 0,065.

6. Les recettes des C. F. F. ont été, en une année de fr. 190 000 000, soit fr. 104 500 000 de marchandises et fr. 85 500 000 de voyageurs. Exprimez cela en %.

R. 55 % ; 45 %.

7. Un commis voyageur a payé fr. 345 pour un abonnement général d'une année en III^{me} classe. Il a fait 17 fois la course de Lausanne à Genève (61 km.), 14 fois celle de Lausanne à Berne (98 km.), 31 fois celle de Lausanne à Neuchâtel (75 km.). Il a été en outre 3 fois à Bâle (213 km.), 2 fois à Zurich (226 km.), 1 fois à Lugano (393 km.), 1 fois à Coire (341 km.) et 4 fois à St-Gall (310 km.).

1. Les autres voyages atteignent un total de 4551 km. aller et retour. Combien a-t-il gagné, sachant qu'en prenant chaque fois son billet, le prix du km. aller et retour lui serait revenu à fr. 0,065 ?

R. Fr. 457 75.

2. A combien lui est revenu le km. aller et retour ?

R. Fr. 0,028.

8. Le tunnel du Gothard, long de 14 998 m. a coûté une somme totale de fr. 56 842 420. Quel est le prix de revient du km ?

R. Fr. 3 790 000.

C. S.

Langue française.

ETUDE DE L'IMPARFAIT DE L'INDICATIF

Dictée ou Lecture.

L'enfant aux champs.

Avec ma petite faucille, je moissonnais dans le sillon ; on ne me permettait pas d'emporter ce que j'avais moissonné. Je ne devais regarder comme mien que ce que j'avais glané. Mais de ces glanures, je faisais des gerbes qui m'appartenaient. Je dressais moi-même mon aire : je battais mon blé. Je l'enfermais dans un sac ; je l'envoyais au moulin. Et quel moment, lorsque je recevais en retour une blanche farine ! Je la pétrissais en gâteaux, et je les faisais cuire dans un petit four que j'avais construit avec de belles briques. Edgar QUINET.

Ce texte va nous permettre de montrer à l'enfant à quelle occasion on emploie l'imparfait de l'indicatif. Il découvrira lui-même que presque tous les verbes à ce temps. Pourquoi ? Il ne le sait peut-être pas bien. Il répondra que l'action est passée.

Faisons une permutation des temps. L'élève lira ce morceau en mettant les

verbes au passé défini :... je moissonnai dans mon sillon ; on ne me permit pas...

En disant ainsi, l'élève comprend que la forme verbale du second texte indique que l'action est passée aussi ; mais qu'elle ne s'est effectuée qu'une fois. Tandis que, dans le texte proposé, on a l'impression que l'action dure et se répète ; l'enfant des champs a moissonné plusieurs jours de suite et peut-être pendant plusieurs étés.

Certains élèves seront tentés d'utiliser le passé indéfini qui dit aussi une action passée ; mais en leur laissant lire le morceau avec les verbes au passé indéfini, nous leur ferons comprendre — ils l'éprouveront eux-mêmes d'ailleurs — que l'action serait indiquée d'une façon moins précise et que, en plus d'un endroit, on ne saurait comment s'exprimer.

Comme exercices d'élocution nous ferons changer la personne.

Certains élèves, à un moment donné, oublient l'orthographe des verbes comme « je moissonnais » et écrivent avec aplomb « je moissonnait » ; d'autres écrivent « on me permettait ou permettaient ». Essayons de leur rappeler l'orthographe exacte en leur faisant conjuguer ces verbes à l'imparfait, seulement aux personnes du singulier, et, dans le texte, les verbes précédés de *je*. A la troisième personne, au lieu de *il* ou *elle*, écrire *on*.

Ce texte nous donnera de plus l'occasion d'établir une relation entre l'imparfait et le plus-que-parfait et de fixer dans l'esprit de l'enfant les éléments de cette idée que le plus-que-parfait indique une action plus ancienne encore que l'imparfait.

Prenons la phrase : « Je faisais cuire mes gâteaux dans un petit four que j'avais construit avec de belles briques... »

Combien d'actions exprimées ? Laquelle des deux est la plus ancienne, a été accomplie la première ? Pourquoi ? Le temps est-il le même ?

Cherchez dans ce texte d'autres phrases construites de la même façon.

« On ne me permettait pas d'emporter ce que j'avais moissonné. — Je ne devais regarder comme mien que ce que j'avais glané. »

Etudier ces phrases. Puis comme exercice d'élocution et de rédaction, faire trouver des phrases de deux propositions semblables aux précédentes. Au besoin, donner l'un des deux verbes, ou une des deux propositions et faire compléter. Exiger que les actions exprimées soient vraies et non imaginaires.

A la conjugaison indiquée plus haut, on peut ajouter la conjugaison aux mêmes personnes des mêmes verbes, mais au plus-que-parfait.

On pourrait, dans ce texte, prendre autre chose encore. Faire analyser les propositions simples, faire trouver les compléments de lieu.

Dans les phrases : « Je battais mon blé. Je l'enfermais... je l'envoyais... blanche farine... je la pétrissais en gâteaux et je les faisais cuire... » on peut étudier le pronom jouant le rôle de complément direct ou d'objet. .

Mais à vouloir tirer trop de choses d'un texte, on s'expose à lasser les élèves. Dès qu'ils auront pressuré ce morceau pour en extraire... l'emploi de l'imparfait et du plus-que-parfait, il ne nous faudra pas pousser plus loin. Au citron, on prend le jus et l'on râpe l'écorce, mais on n'en fait pas l'analyse chimique complète !

(A suivre). Eug. M.